



2001

Rapport Annuel

Entreprises de programmation télévisuelle et radiophonique (incluant les réseaux)

Pour l'année de radiodiffusion se terminant le
31 août 2001

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Voir à la page 1 du « Guide explicatif » les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le **30 novembre 2001** au :

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion
et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner les entreprises figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa. Téléphone : (613) 951-3177 Télécopieur : (613) 951-9920

RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au chef de la Section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3177, télécopieur : (613) 951-9920.

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Hull, téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107.

1. Nom du titulaire de la licence, au complet :

2. Adresse postale du titulaire de la licence :

Rue et n° _____

Ville et province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport :

M. () Mme ()

_____ (Nom) _____ (Titre)

Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)

Rue et n° _____

Ville et province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner :

Nom _____

Rue et n° _____

Ville et province _____

Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1^{er} septembre 2000 au 31 août 2001, veuillez l'indiquer :

Du : _____ Au : _____

Raisons : _____

6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année se terminant le 31 août 2001, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur :

Date de la transaction : _____

7. Forme juridique de l'entreprise :

Propriétaire unique/société en nom collectif

Société dont les actions se transigent sur le marché boursier

Coopérative

Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier

Organisme sans but lucratif

Unité militaire

Autre (précisez) _____

ATTESTATION DE LA DIRECTION

Je, _____ (Nom) _____ (Fonction), suis autorisé(e) à

attester au nom de _____ (Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

_____ (Signature) _____ (Date) _____ (Téléphone et code régional)

Date de réception

N° de dossier du CRTC

_____ (Réservé au bureau)

--	--	--	--	--	--	--	--

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS – fin
pour l'année se terminant le 31 août 2001

		2	2
		\$ (omettre les cents)	
2. Frais de services techniques		31	
1. Équipements techniques, pièces, émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autres frais de services		05	
2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite		06	
3. Rémunérations (doit correspondre avec page 7, cellule 43)		07	
4. TOTAL (reporter à la page 7, cellule 09)			
3. Frais de ventes et de promotion		08	
1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute		11	
2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)		13	
3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous)		14	
4. Autres frais de ventes et de promotion		15	
5. Rémunérations (doit correspondre avec page 7, cellule 44)		16	
6. TOTAL (reporter à la page 7, cellule 10)			
4. Frais d'administration et frais généraux		34	
1. Frais de représentation, de voyage, du matériel roulant, téléphone, télécopieur, services informatiques et frais d'administration de bureau		20	
2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, etc.)		37	
3. Taxes immobilières et taxes d'affaires		22	
4. Services professionnels		23	
5. Créances douteuses		24	
6. Droits de licence du CRTC		26	
7. Services de gestion (par des tiers)		27	
8. Autres frais d'administration et frais généraux		28	
9. Rémunérations (inclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 7, cellule 45)		29	
10. TOTAL (reporter à la page 7, cellule 11)		30	
5. Frais totaux (page 9 cellule 06, page 10 cellules 07, 16 et 29 ci-dessus) (reporter à la page 7, cellule 12)			

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - TÉLÉVISION

Classement des immobilisations		Coût d'origine des immobilisations détenues et valeur des contrats de location - acquisition au 31 août 2001 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2001 (2)	Acquisitions d'immobilisation en 2001 (3)
		\$ (omettre les cents)		
1. Terrains, bâtiments, améliorations foncières, matériel de reportage mobile, automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement, améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio		01	04	
2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel émetteur)		02	05	
3. TOTAL		03	06	35
Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisition				
Solde au début de l'année		36		
Ajouter : (Cellule 35 ci-dessus)		37		
Total partiel			38	
Moins : Coût d'origine des immobilisations liquidées au cours de l'année se terminant le 31 août 2001			39	
Total : (doit correspondre à la ligne 3, colonne (1), ci-dessus)				40
Avantages du transfert de propriété :				
<p>Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe « B » à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2001 (capital et exploitation) donnant les calculs étape par étape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dramatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2001 pour chacune des catégories capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant.</p>				
Identification - CRTC		N° de dossier du CRTC		Indicatif d'appel
<input type="text"/>		<input type="text"/>		<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>